

---

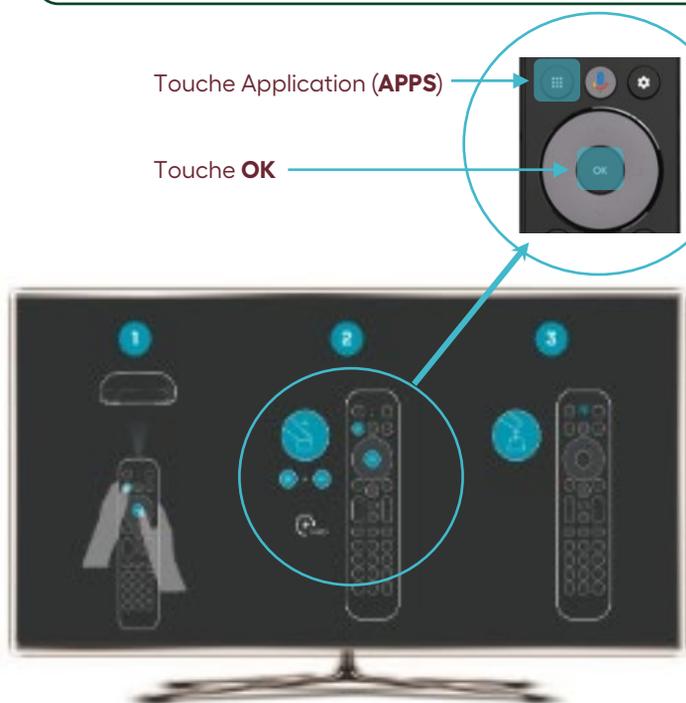
# La synchronisation de la télécommande

---

## Synchroniser la télécommande au décodeur

À l'aide de la télécommande de votre téléviseur, choisissez dans les sources le port HDMI du décodeur.

1. Pointez la nouvelle télécommande vers le décodeur CTAL.
2. Appuyez et maintenez enfoncés les touches **OK** et **APPS** ensemble pendant **5 secondes** ou jusqu'à ce que la touche d'alimentation du décodeur **clignote deux fois** pour indiquer un couplage réussi. Relâchez les deux touches.
3. Le voyant d'alimentation du décodeur doit s'allumer en bleu. Une fois le couplage réussi, l'écran de couplage disparaîtra de votre écran.



Visitez notre site Web [ctal.ca](http://ctal.ca) et ayez accès à la vidéo complète pour la synchronisation.



# La télécommande et ses fonctions, version 7Y

## Fonctions de la télécommande pour le contrôle du décodeur

1. Choisir la source d'entrée du téléviseur.
2. Accéder au menu des applications.
3. Activer la **commande vocale\***.
4. Touche pour confirmer.
5. Accéder au menu principal d'Android TV.
6. Sortir des menus.
7. Régler le volume du téléviseur.
8. Accéder au menu de la page actuelle.
9. Accéder à la liste d'enregistrements.
10. Sélectionner une chaîne.
11. Obtenir la description détaillée d'un contenu télé.
12. Microphone.
13. Allumer et éteindre le décodeur.
14. Naviguer dans les menus, avancer et reculer dans les enregistrements.
15. Accéder au guide des chaînes.
16. Revenir à la chaîne précédente.
17. Naviguer parmi les chaînes.
18. Mettre le volume en sourdine.
19. Activer et désactiver les sous-titres.

### \*Touche "A" et "B"

#### Touche A

- Afficher le menu de navigation au bas de l'écran.

#### Touche B

- Accéder directement au menu de vos enregistrements.

### \*Commande vocale

- Cette fonction permet d'accéder aux applications du décodeur cependant, elle ne fonctionne pas pour le service de télévision de la CTAL. Pour de l'information supplémentaire référez-vous au site : [assistant.google.com](http://assistant.google.com).

### Bon à savoir

- La CTAL n'est en aucun cas responsable des abonnements pour les applications de contenus vidéo.

